



PREMIDIS SARL



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N. 20, Q. BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N° R.C.C.M du siège : CD/GOM/RCCM/14-B-0203

BON DE SOINS MEDICAUX N° 08/09/2025

Nom de l'Employé(e) : : ISASC SHEMATSJI

Fonction : Technicien

Nom du patient : TUMAINI - SIFA

Age : 33ans

Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant

Date : Le 29+09/2025

Pour la DIRECTION,

BAGISHE BUHENDWA Osée

Admin/DRH

Téléphones : Tel : +243 99 99 95 240 , +243 99 76 01 556

M. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social : N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC



NIF : A 0700453B



PREMIDIS SARL



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DR CONGO

Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord Kivu en R.D Congo
N.R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-0203

BON DE SOINS MEDICAUX N° 07/08/2025

Nom de l'Employé(e) : SHEMA NDEZE

Fonction : Chauffeur

Nom du patient : HABINCHUTI FRANCINE

Age : 25 ans

Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant

Date : Le 15/08/2025

Pour la DIRECTION,

BAGISHE BUHENDWA Osée

Admin/DRH



Téléphones : Tel : +243 99 99 95 240 , +243 99 76 01 556

t. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social : N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

NIF: A 0700453B



COMMUNE DE KARISIMBI GOMA, DRCONGO
Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N.R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-0203

Goma, le 17 Juillet 2025

Réf : N° 050/PMD/DRG/2025

Objet : suspension de vos prestations

**A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la société
PREMIDIS
à Goma.**

Conformément au règlement d'ordre intérieur, précisément à son article 07, nous avons le regret de vivre en flagrance le manquement de votre part envers votre hiérarchique en la personne du Chef du département des Finances en date du 17 Juillet 2025.

Cependant, la Direction décide de prendre une mesure correctionnelle, **une suspension de 15 jours ouvrable à dater de la réception de celle-ci, bien sûr avec privation de salaire**, juste pour vous apprendre à bien respecter le règlement de la société tout en espérant que ce comportement marginal ne se répètera plus.

Recevez nos salutations.

Pour la Société PREMIDIS

BAGISHE BUHENDWA Osée

DRH



Goma, le 17 Juillet 2025

Réf : N° 050/PMD/DRG/2025**Objet : suspension de vos prestations****A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la société
PREMIDIS
à Goma.**

Conformément au règlement d'ordre intérieur, précisément à son article 07, nous avons le regret de vivre en flagrance le manquement de votre part envers votre hiérarchique en la personne du Chef du département des Finances en date du 17 Juillet 2025.

Cependant, la Direction décide de prendre une mesure correctionnelle, **une suspension de 15 jours ouvrable à dater de la réception de celle-ci, bien sûr avec privation de salaire**, juste pour vous apprendre à bien respecter le règlement de la société tout en espérant que ce comportement marginal ne se répétera plus.

Recevez nos salutations.

Pour la Société PREMIDIS

**BAGISHE BUHENDWA Osee**

DRH



PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DR CONGO

Route Aeroport N° 20, Q BUJOVO, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N.R.C.C.M du siège CD/GOM/RCCM/14-B-0203

Company: PREMIDIS SARL

Address: Route Aeroport No 20. Q Bujovo C/Karisimbi Ville de Goma,

Nord-Kivu, Republique Democratique du Congo

NRCCM : CD/GOM/RCCM/14-B-0203

Date

: 02/05/2025

Loan Application Form

Name of the Employee

ISAAC SHEMATS

Department & Disignation

TECHNIQUE

ID No

037

Date Of Joining

2019

Salary Per Month

500\$

Loan / Advance Amount

~~3000\$~~ ~~1800\$~~ ~~2250\$~~

Reason

Out 9 months

Deduction Per Month

200\$

Loan Start And Ending Preiod

Start of the Month

May 2025

End of the Month Loan

Juillet 2026

Remarks

Head Of the Department/ HR Department

[Signature]

Old Dues & Remarks by Accounts Department

[Signature]

YOUSSEF

Recommended By

[Signature]

loan deduction incharge By

Authorization By

[Signature]

PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI GOMA DR CONGO

Route Aeroport - Q Bujovo C/Karisimbi Ville de Goma Prov. du Nord-Kivu DR Congo
NRCCM du siège CD-GOM-RCCM/14-B-0203

Company: PREMIDIS SARL

Address: Route Aeroport No 20. Q Bujovo C/Karisimbi Ville de Goma,
Nord-Kivu, Republique Democratique du Congo
NRCCM : CD/GOM/RCCM/14-B-0203

Date

: 22/05/2025

Loan Application Form

Name of the Employee

ISAAC SHEMATSU

Department & Disignation

TECHNIQUE

ID No

037

Date Of Joining

2019

Salary Per Month

500\$

Loan / Advance Amount

3000\$

1800\$

2250\$

Reason

Int 9 months

200\$

Deduction Per Month

Loan Start And Ending Preiod

Start of the Month

Mai 2025

End of the Month Loan

Juillet 2026

Remarks

Head Of the Department/ HR Department

Charges & Remarks by Accounts Department

Recommended By

loan deduction incharge By

Authorization By



Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **ISAAC SHEMATSII** DEPARTEMENT : **COSMETIQUE**

FONCTION : **Technicien** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE : 09/08/2021

DERNIER JOUR D'ABSENCE : 15/08/2021

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : 16/08/2021

Nombre des jours total : 15 Jours contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : 07/08/2021

SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ :

POUR L'ADMINISTRATION
OSEE BAGISHE BUIHENDWA
Admin Sec. And Human Resource Manager



Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **ISAAC SHEMATS** DEPARTEMENT : **COSMETIQUE**

FONCTION : **Technicien** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE : **06/04/2020**

DERNIER JOUR D'ABSENCE : **22/04/2020**

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **23/04/2020**

Nombre des jours total : **15 Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : **04/04/2020**

SIGNATURE DE L'EMPLOYE :

POUR L'ADMINISTRATION

OSEE BAGISHE BUHENDWA
 Admin Sec. And Human Resource Manager



Goma Kiwanja Lubumbashi Kin Kisangani Tshopo

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **ISAAC SHEMATSII** DEPARTEMENT : **COSMETIQUE**

FONCTION : **Technicien** INTERIM : -

PREMIER JOUR D'ABSENCE : **04./07./2021**

DERNIER JOUR D'ABSENCE : **10./07./2021**

JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **11./07./2021**

Nombre des jours total : **15.. Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

Vacances

Maladie/accident

Raison familiale :

- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.

DATE : 01./07./2021

SIGNATURE DE L'EMPLOYE :

POUR L'ADMINISTRATION
OSEE BAGISHE BUHENDWA
Admin Sec. And Human Resource Manager



Goma, le 02 Mai 2023

N° Réf: N° 059/PMD/DRG/2023**Objet : suspension de vos prestations**A ISAAC CHEMATTI

Conformément au règlement d'ordre de la société, mais aussi aux prescrits du code de travail à son article 57 alinéa 8 nous avons le regret de constater l'empêchement temporaire de remplir nos tâches en qualité d'Employeur compte tenu de la guerre qui sévit à l'Est (précisément à Rutshuru) notre site d'exploitation et de transformation de nos matières premières.

Aux vues de ce qui précède, la Direction décide de suspendre vos prestations jusqu'au rétablissement de la paix dans cette zone, ce qui permettrait la reprise de ses activités.

Il sied de préciser qu'en cas d'incapacité à supporter cette suspension vous infligée à ce jour, nos bureaux seront ouverts afin de procéder au calcul de votre décompte final dans le strict respect de la loi.

Recevez nos salutations considérées.

Recus le 02/05/2023

à 10h 15'

BAGISHE BUHENDWA Osée

DRH



CONFIRMATION D'INFORMATIONS SUPPLEMENTAIRES

Noms et Post-Noms : ISAAC SHEMATSU

Fonction : TECHNICIEN

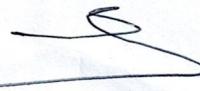
Date d'engagement : le 09/01/2023 — 06/03/2019

Fin contrat : RAS

Salaire mensuel : 500 \$

Fait à Goma le 22 MAI 2023

Signature



Goma Kiwanja

COMMUNICATION D'ABSENCES

NOM ET PRENOM : **ISAAC SHEMATSJI** DEPARTEMENT : **COSMETIQUE**FONCTION : **TECHNICIEN** INTERIM: **RAS**PREMIER JOUR D'ABSENCE : **24/12/2020**DERNIER JOUR D'ABSENCE : **09/01/2021**JOUR DE RETOUR AU TRAVAIL : **11/01/2021**Nombre des jours total : **12 Jours** contrôle : Reste : **OK**

Raison d'absence :

 Vacances Maladie/accident

Raison familiale :

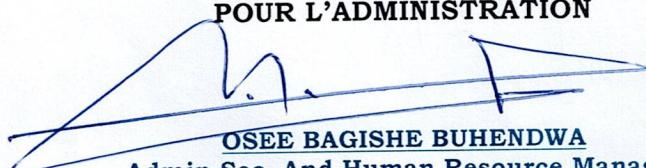
- Mariage de l'employé (2jours)
- Décès de l'épouse, du mari, de la mère, du père, d'un enfant (4 jours)
- Décès des beaux-parents, d'un frère, d'une sœur, des grands parents (2jours)
- Naissance d'un enfant (2jours)
- Mariage d'un enfant (1jour)
- Evénement involontaire grave (convocation, incendie) (max 2jours)

Ces jours de congé doivent être pris consécutivement, au moment de l'événement familial.

L'employeur n'est tenu d'accorder que jusqu'à concurrence d'un maximum de 15 jours de congé par an pour événement familial.

 AUTRES RAISONS - EXPLICATION NECESSAIRE.DATE : 23/12/2020 SIGNATURE DE L'EMPLOYÉ : 

POUR L'ADMINISTRATION



OSEE BAGISHE BUHENDWA
Admin Sec. And Human Resource Manager



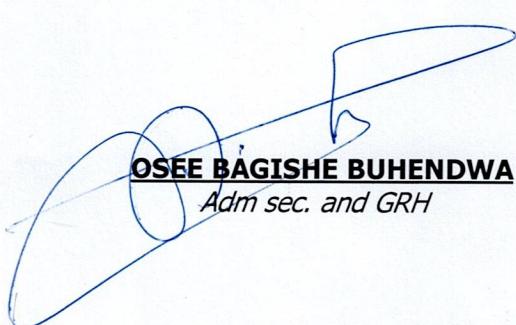
Goma, le 19 Novembre 2021

Réf : N° 153/PMD/DRG/2021**Objet : Votre suspension****A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la société PREMIDIS à Goma.**

Conformément au règlement d'ordre intérieur, précisément à son article 07, nous avons le regret de vous suspendre pour une durée de **78 jours**, car après analyse de votre lettre de justification, nous en déduisons que vous n'aviez pas compris le bien-fondé de la lettre de demande d'explications vous adressée, laquelle, était axée sur le fondement de votre comportement non professionnel en date du **13 Novembre 2021**.

Cependant, la Direction décide de prendre une mesure correctionnelle, **une suspension de 78 jours ouvrables à dater de la réception de celle-ci, bien sûr avec privation de salaire**, juste pour vous apprendre à bien respecter le règlement de la société tout en espérant qu'une telle négligence et désobéissance ne se répéteront plus.

Agréez Monsieur, l'assurance de nos salutations considérées.


OSEE BAGISHE BUHENDWA*Adm sec. and GRH*



Goma, le 19 Novembre 2021

Réf : N° 153/PMD/DRG/2021

Objet : Votre suspension

A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la société PREMIDIS à Goma.

Conformément au règlement d'ordre intérieur, précisément à son article 07, nous avons le regret de vous suspendre pour une durée de **78 jours**, car après analyse de votre lettre de justification, nous en déduisons que vous n'aviez pas compris le bien-fondé de la lettre de demande d'explications vous adressée, laquelle, était axée sur le fondement de votre comportement non professionnel en date du **13 Novembre 2021**.

Cependant, la Direction décide de prendre une mesure correctionnelle, **une suspension de 78 jours ouvrables à dater de la réception de celle-ci, bien sûr avec privation de salaire**, juste pour vous apprendre à bien respecter le règlement de la société tout en espérant qu'une telle négligence et désobéissance ne se répéteront plus.

Agréez Monsieur, l'assurance de nos salutations considérées.

OSEE BAGISHE BUHENDWA

Adm sec. and GRH

EXP. ISAAC SHEMATS

TELEPHONE : +243 99 4066471
+243 825876879

Goma le 17/11/2021

A' monsieur L'admin R&C and GRR
à Goma

Objet: Demande d'explication

Monsieur

Accusé de réception

J'accuse réception de votre

Lettre N° 151 / PMS / DRA 12021 m'adressé en date du 16 novembre 2021 au sujet de l'imputation d'égoïsme et d'hypocrisie au sein de ma hiérarchie que je respecte tant.

Monsieur L'administrateur, ayant

rien compris de ce qui m'est chargé, Je vous prie de bien vouloir organiser un débat contradictoire si pas une confrontation à fin que la vérité soit mis au grand jour. Et surtout qu'en date du 13 Novembre 2021, mes ajurissement n'étaient pas méfiantes à l'égard de ma hiérarchie, ni de la faute d'égoïste est vain même d'hypocrisie.

par contre de vouloir connaître si les matériels demandés avaient été accueillis afin d'informer à l'un de nos journalistes que j'avais recommandé d'être au travail le lundi pour ma tache lui assignée.

par conséquent, le débat avait pris une autre tourné qu'a présent mis dans l'obligation d'expliquer. Surtout qu'après juste nos échanges téléphoniques (Apels) dont je n'ai pas d'épreuve, Je n'ai pas eu le temps de m'expliquer. ceux qui engendraient le fait, neutre de l'incompréhension et imputation dont je suis obligé d'expliquer.

organiser la confrontation devant d'emonde', a fin que
la vérité soit dites.

Votre Agent.

ISAAC NEMATSI



PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO



Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N.R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-O203

Goma, le 16 Novembre 2021

Réf : N° 151/PMD/DRG/2021

Objet : Demande d'explication

A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la société PREMIDIS à Goma.

Monsieur,

Nous référant à l'article 14 du règlement d'ordre intérieur, nous avons le regret d'apprendre que votre hiérarchie a écrit au Dg concernant votre comportement non professionnel envers lui.

Nous vous adressons la présente aux fins d'obtenir des explications précises dans la limite de **48 heures** et cela, dès réception de la celle-ci, pour ce qui est de vos agissements en date du **13 Novembre 2021 aux environs de 21 heures**. D'après les informations à notre possession ces agissements sont de nature à menacer votre hiérarchie en la taxant **d'égoïste et d'hypocrite** alors que cette dernière vous déclare depuis un temps non seulement **incompétent** mais aussi **incapable** dans l'exécution des fonctions qu'il vous a toujours attribuées.

Agréez Monsieur, l'assurance de nos salutations considérées.

REZUS



Pour la société PREMIDIS

OSEE BAGISHE BUHENDWA

Adm sec. and GRH

PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DR CONGO

Route Aéroport N° 20, QBUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N.R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B O203

Goma, le 16 Novembre 2021

Réf : N° 151/PMD/DRG/2021

Objet : Demande d'explication

A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la
société PREMIDIS
à Goma,

Monsieur,

Nous référant à l'article 14 du règlement d'ordre intérieur, nous avons le regret d'apprendre que votre hiérarchie a écrit au Dg concernant votre comportement non professionnel envers Jurielle.

Nous vous adressons la présente aux fins d'obtenir des explications précises dans la limite de **48 heures** et cela, dès réception de la celle-ci, pour ce qui est de vos agissements en date du **13 Novembre 2021 aux environs de 21 heures**. D'après les informations à notre disposition ces agissements sont de nature à menacer votre hiérarchie en la taxant **d'égoïste et d'hypocrite** alors que cette dernière vous déclare depuis un temps non seulement **incompétent** mais aussi **incapable** dans l'exécution des fonctions qu'il vous a toujours attribuées.

considérées.

Agréez Monsieur, l'assurance de nos salutations

Keces

Pour la société PREMIDIS

OSEE BAGISHE BUHENDWA
Adm sec. and GRH



Téléphones : Tel : +243 99 39 20 200, +243 99 76 01 556
Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com
Siege Social: N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

ENTREPOT DES DOUANES
PUBLIC DE TYPE B

NIF : A 0700453B



PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N° 20, QBUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R C C M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-0203



Goma, le 19 Novembre 2021

Réf : N° 153/PMD/DRG/2021

Objet : Votre suspension

A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la
société PREMIDIS
à Goma.

Conformément au règlement d'ordre intérieur, précisément à son article 07, nous avons le regret de vous suspendre pour une durée de **78 jours**, car après analyse de votre lettre de justification, nous en déduisons que vous n'aviez pas compris le bien-fondé de la lettre de demande d'explications vous adressée, laquelle, était axée sur le fondement de votre comportement non professionnel en date du **13 Novembre 2021**.

Cependant, la Direction décide de prendre une mesure correctionnelle, **une suspension de 78 jours ouvrables à dater de la réception de celle-ci, bien sûr avec privation de salaire**, juste pour vous apprendre à bien respecter le règlement de la société tout en espérant qu'une telle négligence et désobéissance ne se répéteront plus.

Agréez Monsieur, l'assurance de nos salutations considérées.


ISAAC SHEMATSI
19/11/2021.

OSEE BAGISHE BUHENDWA



Téléphones : Tel : +243 99 39 20 200 , +243 99 76 01 556
Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social: N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

ENTREPOT DES DOUANES
PUBLIC DE TYPE B

NIF : A 0700453B

Roma le 08/04/2022

EXP. ISAAC SHEMATSI BUKYE
09940 66 421
à Roma

OBJET : Demande d'explication
Accord de réception

A Monsieur le Directeur de
l'administration de la Société
Phénix SARL à Roma.

Votre honneur Monsieur le directeur,
je suis en possession de votre lettre

ref: N° 0661 PMD / DRG / 2022 du 7 Avril 2022 au sujet de
l'objet mieux libellé en marge.

En effet, je suis un Ir: A1
ayant suivi le cursus normal et produit de l'institut technique
de Kyushu en électricité générale avec un diplôme de
diplôme obtenu de 57% dans l'année scolaire 2005; et un diplôme
de Graduant en technique appliquée, option électricité industrielle à
l'institut Supérieur de Technique Appliquée de Roma ISTAC Roma
en règle en octobre 2010; dont vous trouverez pièce jointe en
annexe.

De surcroit, ce n'est pas pour négligante
loin même de ne pas vouloir justifier notre cas. Mais je suis
rassuré d'avoir déposé tous les documents nécessaires au secrétariat
le jour de mon retraitement, et cela en mars 2020 avec une
lettre de motivation.

Je mettrai à votre disposition Monsieur
le Directeur, pour toute explication complémentaire que vous jugerez
souhaitable.



4. GARANTIE

- i. Tout défaut trouvé durant 1 mois considéré comme la période de garantie devra être corrigé par l'Entrepreneur et à ses frais.
- ii. Le non-respect de l'obligation de réparer les défauts identifiés, donne droit à MSF H de faire réaliser ces travaux par un tiers et aux frais de l'Entrepreneur.
- iii. L'entrepreneur est tenu responsable de toute réclamation dû, à sa négligence ou à celle de son technicien, effectuée durant et après les travaux de réparation.
- iv. L'Entrepreneur est tenu seul à souscrire à l'assurance de responsabilité civile de tout dommage qui pourrait résulter de l'exécution de ce contrat. Il en est de même pour le paiement de tout impôt, droit et taxe résultant de l'exécution de ce contrat.

5. RESILIATION

Ce contrat se résiliera automatiquement en cas d'évacuation de l'organisation MSF-Hollande de la zone du projet. Dans ce cas, il ne sera accepté aucune réclamation de la part de l'entrepreneur à l'exception du paiement des services et travaux réalisés au moment de l'évacuation.

Lu et accepté:

Pour Médecins Sans Frontières-H

Le représentant

Nom : *Ouattara G.*

Signature :

[Signature]
MEDECINS SANS FRONTIERES
HOLLAND
P.O.BOX 10014- 1001 EA AMSTERDAM
THE NETHERLANDS

Date et lieu : *21/09/2018*

Pour L'Entrepreneur

Nom : *ISAAK*

Signature :

[Signature]

Date et Lieu : *21/09/2018*

Paiement	Date	Signature Tech Log (LogCo)	Signature Admin (FinCo)	Signature Entrepreneur
Tranche 1(100\$)				

[Signature]

[Signature]

CONTRAT DE REPARATION LESSIVEUSE DE HABARI HOUSE.

ENTRE : **MEDECINS SANS FRONTIERES** Hollande en sigle MSF-H, situé à Goma no 76, Av Corniche, et ayant son siège à Amsterdam au Pays Bas. Représenté par Madame Anna Halford HOM,

ET : **Monsieur Isaac SHEMATSI** Résidant à l'adresse Q, KATOYI, AV GEOMETRES, Téléphone : 0994066471
Ci-dessous désigné « le Soussigné Entrepreneur »

1. OBJET DE L'ACCORD

- i. Le présent contrat est conclu pour définir les détails d'engagement de l'Entrepreneur liés à la < Réparation de la lessiveuse de Habari House >, c'est-à-dire réparation de la carte mère électronique bien identifiée sur la base de cette convention.
- ii. Les matériaux, outils et travaux sont à la charge de l'entrepreneur ;
- iii. L'Entrepreneur considère que l'information présentée ci-dessus est suffisante pour la réalisation du travail. Il reconnaît avoir à sa disposition toutes les spécifications nécessaires à la réalisation du travail. Il affirme avoir une parfaite connaissance du métier et comprend bien l'importance des travaux à réaliser. Il déclare en outre, détenir les autorisations nécessaires.
- iv. L'Entrepreneur s'engage à travailler en accord avec les instructions du représentant de MSF-H et en conformité avec cette convention, tout en respectant les règles de l'art.

2. PRIX et PAIEMENTS

- v. L'Entrepreneur s'engage à exécuter complètement les travaux de **réparation de la carte mère de la lessiveuse de Habari House** mentionnés ci-dessus pour une somme de < 100 \$US > Cent dollars Américains incluant tout impôt, droit et taxe à titre de main d'œuvre. Le montant lui sera payé en une seule tranche après réparation et essaie de fonctionnement de 2jours. Le montant inclut toutes les charges nécessaires à l'exécution des travaux et l'Entrepreneur ne reclamera rien de plus à MSF H. L'Entrepreneur accepte que cette somme soit suffisante pour finaliser les travaux, toute sa main d'œuvre, qui fait l'objet du présent contrat.

3. DELAI D'EXÉCUTION

- i. Les travaux dureront 5jours au maximum à compter à partir de la signature de ce contrat.

CURRICULUM VITAE

I. PROFIL

Nom : SHEMATSJI
Post-nom : BUKYE
Prénom : Isaac
Age : 32
Etat-civil : Marié
Nationalité : Congolaise
Adresse : Av. de Géomètre ; Q. Katoyi/Goma/Nord-Kivu/République
Démocratique du Congo
Contact : +243 994066471, +243 825876879



II. DOMAINE DE COMPETENCE

- Ingénier Technicien en : Electricité Industrielle, Electricité Général

III. PUBLICATION

- Travail de fin de cycle sujet : Conception et réalisation d'un IACE (Inverseur automatique à commande électronique).

IV. FORMATION SCOLAIRE

- 2009-2010 : Diplôme de graduat en électricité industrielle à l'Institut Supérieur de Techniques Appliquées (ISTA)
- 2005 Diplôme d'Etat en Electricité générale à l'Institut Technique de Kyeshero (I.T.K) ;
- 1999 : Obtention d'un Certificat de fin d'Etudes Primaires à l'E.P HEKIMA de Goma.

V. EXPERIENCES PROFESSIONNELLE

- 2017 : Gestionnaire d'un Microcentrale hydro-électrique à Kitshanga
- 2015 : Formateur des techniciens à la maison JAPAN SERVICES
- 2010-2014 : Maintenancier en électricité au centre médical Dieu est Providence ;
- Janvier-Avril 2011 : Stage professionnel de fin de cycle au centre de formation en électronique à Kisoro (Ouganda)

VI. FORAMATIONS PROFESSIONNELLES

- Maintenances des équipements électriques
- Maintenance des outils informatiques
- Formation psychosociale avec l'ONG ACPD/Goma
- Production, transport et distribution de l'énergie électrique (JAPAN SERVICES/Kitshanga).
- Rebobinage, réparation des machines électriques au sein de la société nationale d'électricité /SNEL/Goma
- Windows : Très bien
- Word : Très bien
- Excel : Très bien
- Formation en informatique accélérer à la maison Manotick Technoloies.

VII. AUTRES ATOUTS

- Connaissance en département d'ajustage et soudure
- Montage et installation des moteurs radios à fréquence modulée

VII. CONNAISSANCES LINGUISTIQUE

- Français : Ecrire et parler très bien
- Swahili : Ecrire et parler très bien
- Lingala : Ecrire et parler très bien

IX. PERSONNES DE REFERENCE

1. Ir MBONEKUBE SEMIVUMBI, chef d'encadrement au centre de formation en électronique à Kisoro (Ouganda) contact : +256 775 255 977

2. FRANK MAMBOLEO, Directeur du micro-central hydro-électrique à Kitshanga

Contact : +243 974 094 444

4. Paul MUHOMBO, technicien de maintenance des appareils biomédicaux de l'A.C.P.D

Contact : +243 975 378 009

Je jure sur mon honneur que les renseignements fournis ci-dessus sont vrais et sincères.

Fait à Goma, le 03/08/2019

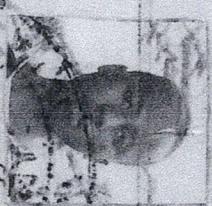
SHEMATSİ BUKYE Isaac

INSTITUTS SUPÉRIEURS TECHNIQUES APPLIQUÉS

ISIAV GOMA

Le conard

Général d'armée



Nous,

Vieux poils de l'Institut Supérieur des Techniques Appliquées à Goma ; nous confiant à nos nobles traditions

attestons par le présent certificat que le bleu :

... A.M.A. / 21 / B.U.K.Y.E. ...

Crasseux, puant, chanceux et infâme a reçu de maine sans fausse note le baptême de bleu conseillé par une commission ad hoc légalement constituée.

Vu les conditions imposées au macaque, vu la présence de l'approbation des autorités étudiantes, après avoir délibéré. Admettons le bleu dans notre grande communauté des étudiants. Ce néophyte promet loyauté et fidélité à notre étendard et s'engage à jamais, à perpetuer à nos traditions.

Fait à Goma, le 21.11.2007

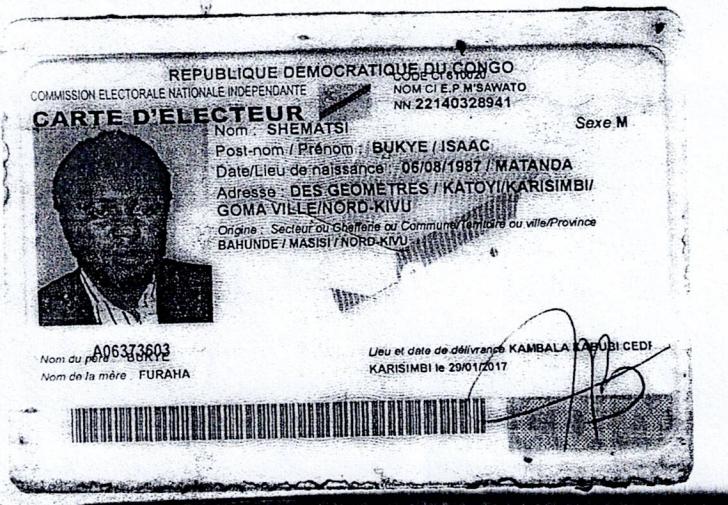
La commission de baptême

KAMBALE NDEKY MO Thierry

Thierry

P.C.
Signature

Le président des étudiants



Voter est un droit et un devoir civique

CARTE D'ELECTEUR
Voter est un droit et un devoir civique
Votez au centre de votre enrôlement

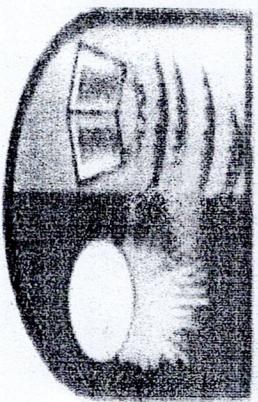


- | | |
|-------------------|-----------------|
| 1. Bas-Uele | 14. Lomami |
| 2. Equateur | 15. Lubutu |
| 3. Haute-Katanga | 16. Maniema |
| 4. Haut-Lomami | 17. Maniema |
| 5. Haut-Uélé | 18. Maniema |
| 6. Ituri | 19. Nord-Uélé |
| 7. Kasai | 20. Nord-Ubangi |
| 8. Kasai-Central | 21. Tshopo |
| 9. Kasai-Oriental | 22. Sud-Kivu |
| 10. Kinshasa | 23. Sud-Ubangi |
| 11. Kongo Central | 24. Tanganyika |
| 12. Kwango | 25. Tshopo |
| 13. Kwilu | 26. Tshuapa |

Valable pour les élections locales, municipales, urbaines,
provinciales, législatives et présidentielle.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

ETABLISSEMENT : INSTITUT SUPERIEUR DE
TECHNIQUES APPLIQUEES DE GOMA



DIPLOME N° 342.0382.12.....

Nous, président, secrétaire et membres du jury chargé de procéder aux examens du ~~Technicien...graduat...du...technique...appl...option...Électrotech...ind~~

Attendu que le (la) nommé ~~SHEMIA JY BUKYE MATE~~ Né (e) à MATANZA le 06.12.1987 est porteur d'un diplôme ~~technicien...accès...aux...études...supérieures~~ et du (des) certificat(s) de réussite de ~~la...représentation...pénétration...et...deuxième...option...électrotech...orientation...électrotech...ind~~

Attendu qu'il (elle) a réussi avec mention ~~mathématiques en date du 13.02.2010 les exams~~

inscrit au programme ~~Mathématiques...graduat...option...électrotech...ind~~ Avons conféré et conférons à ~~S.H.E.M.I.A. J.Y. B.U.K.Y.E. M.S.A.C.~~ le grade de ~~INGENIER...TECHNIQUE...en...techniques...option...électrotech...orientation...électrotech...ind~~

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme attestant en même temps qu'il (elle) a suivi régulièrement les cours et exercices pratique prévus au programme et que toutes prescription et vigueur ont été observées.

AU NOM DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Nous présent, secrétaire membre du jury de la commission d'Entérinement,

Attestons que le présent diplôme a été délivré régulièrement et que toutes les conditions

Prescrite par la législation congolaise relative à la collation des grades académiques ont été observées.

En foi de quoi nous l'avons entériné le 06.07.2011 et enregistré sous le N° A.T. 234 folio CXL.C

Fait à Kinshasa le 11 oct. 2010

sur la convention d'accordée

Le Secrétaire

Le Maître

Fait à Goma le 07 juillet 2011

Le Directeur

Le Professeur





PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N.R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-O203



Goma, le 07 Avril 2022

Réf : N° 078/PMD/DRG/2022

Objet : Demande d'explications

A Monsieur l'Ir. SHEMATSI Isaac Agent de la société PREMIDIS à Goma.

Monsieur,

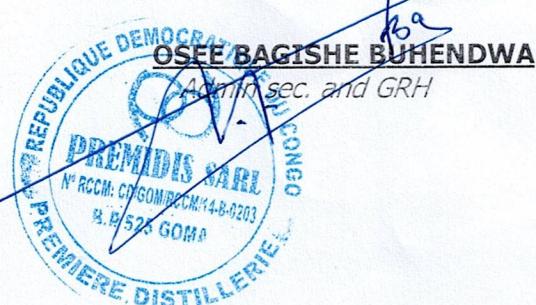
Nous avons procédé à une vérification de votre dossier mais on se rend compte le diplôme ci-joint nous pousse à douter de son authenticité.

Par conséquent, nous vous octroyons un délai de 48 heures pour nous éclairer davantage, vous trouverez que ce diplôme ressort certaines anomalies qui crèvent les yeux, comment expliquer qu'un diplôme sorti en 2012 soit signé en 2011 ?

Un délai de 48 heures vous est accordé pour ce faire.

Recevez nos salutations distinguées.

Pour la société PREMIDIS



18/04/2022

2022.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

ESTABLISSEMENT NATIONAL D'ENSEIGNEMENT
TECHNIQUE APPLIQUÉ DE GOMA

DIPLOME N° 342.0382.18

Nous, président, secrétaire et membres du jury chargé de procéder aux examens

du ~~technicien...graduati...et...technicien...option...Electrotech...orientation...Electrotech...la~~
~~est porteur d'un diplôme délivré par la commission...et du (des) certificat(s) de réussite~~
~~de...La...responsabilité...l'obtention...et...deuxième...option...électrotech...orientation...Electrotech...la~~

inscrit au programme...~~et...troisième...troisième...option...électrotech...orientation...Electrotech...la~~

Avons conféré et conférions à ~~STÉPHANIE BUKYE ISSAC~~ le grade de

~~INGENIER...TECHNIQUE...en...techniques...option...électrotech...orientation...Electrotech...la~~

En foi de quoi, nous lui avons délivré le présent diplôme attestant en même temps qu'il (elle) a suivi régulièrement les cours et exercices pratiques prévus au programme et que toutes prescriptions et vigueur ont été observées.

AU NOM DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

Nous présentent, secrétaire membre du jury de la commission d'Entretien,

Attestons que le présent diplôme a été délivré, également et que toutes les conditions

Prescrite par la législation congolaise relative à la collation des grades académiques ont été observées.

En foi de quoi nous l'avons entériné le ~~26. Mai 2020~~ enregistré sous le N° A.3.23. folio LXL.

Goma 10 Mars 2020

Stephanie Bukye Issac



PREMIDIS SARL



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-O203

Goma, le 27 Août 2022

Réf : N° 129/PMD/DRG/2022

Objet : Demande d'explication

A Monsieur ISAAC SHEMATSİ Agent de la société
PREMIDIS
à Goma.

Monsieur,

Nous référant à l'article 14 du règlement d'ordre intérieur, nous venons d'être encore une fois saisis de votre insubordination mais aussi abandon de poste en date du 26 Aout 2022.

Nous vous adressons la présente aux fins d'obtenir des explications précises dans la limite de **48 heures** et cela, dès réception de celle-ci.

Recevez nos salutations considérées.

Pour la société PREMIDIS





PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO

Route Aéroport N 20. Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-O203

Goma, le 27 Août 2022

Réf : N° 129/PMD/DRG/2022

Objet : Demande d'explication

A Monsieur ISAAC SHEMATSI Agent de la société
PREMIDIS
à Goma.

Monsieur,

Nous référant à l'article 14 du règlement d'ordre intérieur, nous venons d'être encore une fois saisis de votre insubordination mais aussi abandon de poste en date du 26 Aout 2022.

Nous vous adressons la présente aux fins d'obtenir des explications précises dans la limite de **48 heures** et cela, dès réception de celle-ci.

Recevez nos salutations considérées.

Pour la société PREMIDIS

OSEE BAGISHE BUHENDWA

Adm sec. and RHM



Personnel

Téléphones : Tel : +243 99 76 01 556

Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social: N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

ENTREPOT DES DOUANES

PUBLIC DE TYPE B

NIF : A 0700453B



PREMIDIS SARL

COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DRCONGO



Route Aéroport N° 20, Q.BUJOVU, C/ de KARISIMBI, Ville de GOMA, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
N R.C.C.M du siège: CD/GOM/RCCM/14-B-O203

Goma, le 07 Avril 2022

Réf : N° 066/PMD/DRG/2022

Objet : Demande d'explications

A Monsieur l'Ir. SHEMATSI Isaac Agent de la
société PREMIDIS
à Goma.

Monsieur,

Nous avons procédé à une vérification de votre dossier mais on se rend compte que nous devons passer à la vitesse supérieure conformément au règlement d'ordre concernant ton cas.

Cela étant, nous référant à l'article 12 du règlement d'ordre intérieur, nous vous prions de nous fournir des explications exactes sur le fait qu'à votre engagement vous êtes présenté en qualité d'Ingénier en Electricité, ce qui justifiera votre engagement au poste que vous assumez à présent.

C'est depuis votre recrutement que nous vous demandons le dépôt de votre dossier mais en vain et cela, malgré la note de service du 03 Février 2022 adressée à toutes les nouvelles recrues de la PREMIDIS, toutefois la plupart de concernés ont déposé leurs dossiers et d'autres se sont justifiés, malheureusement nous n'avons rien reçu de vous, alors que la fonction que vous assumez étant purement technique, nous sommes obligés de bien nous renseigner sur votre personne. Sur ce déposez nous votre dossier physique pour savoir si vous êtes réellement Ingénier en Electricité, avec précision, nous dire si vous êtes Ir A2, A1, A0.

Un délai de 48 heures vous est accordé pour ce faire.

Recevez nos de nos salutations distinguées.

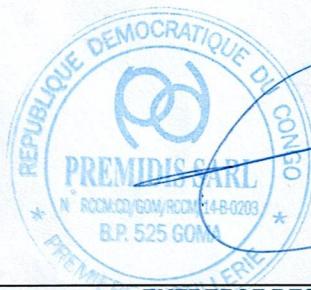
VV 07/04

2022

Ir: ISAAC SHEMATSI

Pour la société PREMIDIS

Zebedee NYAMAHORO
Direct. admin P-3



Téléphones : Tel : +
Id. Nat. : 5-9-N42250C

E-mail : secretary@premidis.com

Siege Social: N° 20, Avenue Nyakagozi, Q. Bujovu/ Goma/RDC

ENTREPOT DES DOUANES
PUBLIC DE TYPE B

NIF : A 0700453B

PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 17/07/2022

Nom de l'Employé(e) : **ISAAC SHEMATSİ** Fonction : Technicien

Nom du patient : **ISAAC SHEMATSİ** Age 34 ANS Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)



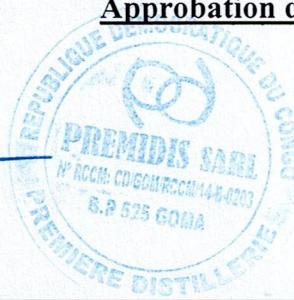
Epoux (se)

Enfant

Date : le 18 /07/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA



Zébédée MUNYAMAHORO

PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 17/07//2022

Nom de l'Employé(e) : **ISAAC SHEMATSI** Fonction : Technicien

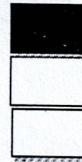
Nom du patient : **ISAAC SHEMATSI** Age 34 ANS Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant



Date : le 18 /07/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA



Zébédée MUNYAMAHORO

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

OPH016135	FACTURE		GOMA 19/07/2022
OPHTHALMOLOGIE			PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, ISAAC SHAMATSI BUKYE doit pour ce qui suit :</i>			
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.
1	Consultation	1,00	10,000
Grand Total en USD			10,000

Bon Med.

17/07/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD37266	FACTURE		GOMA
OPHTALMOLOGIE			17/07/2022
			PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, ISAAC SHAMATSI BUKYE doit pour ce qui suit :</i>			
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.
1	Doliprane 500mg	16	0,20
2	CIFIN-DX Gte 0,3%/0,1%	1	1,01
Grand Total en USD			4,20

Bon Med.

17/07/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 14/10//2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : MUNIHIRE SHEMATSI Age : 1an Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant

Date : Le 25/10/2022



Osée BUHENDWA

Zebédée MUNYAMAHORO



HOSPI16484

PEDIATRIE

FACTURE

31/10/2022

PREMIDIS S.A.R.L

Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSİ GUY (N° Bon : 14/10/2022)
doit pour ce qui suit :

LIBELLE	P.Total
Consommables	5.0
Consultation	10.0
Hospitalisation	18.0
Imprimés	5.0
LABORATOIRE	58.0
Medicament	161.869
Nursing	12.0
Tour Des Salles	6.0
Montant Facturé	Caution
275.869 USD	0.0 USD
	Tot. Rembourser
	0,000
	Tot. à Payer
	275.869 USD

Détails sur la rubrique Hospitalisation

No.	CHAMBRE	Nbre.Jr	P.Unit.	P.Total
1	CH. 44	6	3.0	18.0 USD

Détails hospitalisation	18.0 USD
-------------------------	-----------------

TOTAL GENERAL A PAYER	275.869 USD
------------------------------	--------------------

NOM DU PATIENT ET N° BON: MUNIHIRE SHEMATSİ GUY (N° Bon : 14/10/2022)

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION



Imprimé à Goma., le 31/10/2022

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 09/11//2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : MUISHA SHEMATSI Age : 3Ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant

Date : Le 09/11/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 14/10//2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : MUNIHIRE SHEMATSI Age : 1an Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant



Date : Le 25/10/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA



Zébédée MUNYAMAHORO



PREMIDIS S.A.R.L



COMMUNE DE KARISIMBI, GOMA, DR CONGO

Rue de l'Aéroport N° 20, Q Bujovo C/Karisimbi Ville de Goma, Prov. du Nord-Kivu en R.D.Congo
NRCCM du siège : CD/GOM/RCCM/14-B-0203

Company: PREMIDIS S.A.R.L

Address: Route Aeroport No 20. Q Bujovo C/Karisimbi Ville de Goma,

Nord-Kivu, République Démocratique du Congo

NRCCM : CD/GOM/RCCM/14-B-0203

Date

: 18/03/12

Loan Application Form

1 Name of the Employee

Iseane SURNAMES

2 Department & Disignation

Cosmetique

3 ID No

4 Date Of Joining

Feb - 2020

5 Salary Per Month

1,000

6 Loan / Advance Amount

1,000

1,200

7 Reason

private

8 Deduction Per Month

Deduction \$20 PM

Loan Start And Ending Period

Start of the Month

April 2021

End of the Month Loan

Remarks

Head Of the Department/ HR Department

Old Dues & Remarks by Accounts Department

Recommended By

loan deduction incharge By

Authorization By

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD44661	FACTURE	GOMA		
PEDIATRIE		10/11/2022		
		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mlle, MWISHA SHEMATSI - doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Paidoterin 100ml	1	6,24	6,24
2	Promethazine Antiist simple 100ml	1	1,43	1,43
3	Efferalgan sirop 3%	1	2,34	2,34
Grand Total en USD				10,01

Bon Med.

09/11/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOcupation

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

LAB108854	FACTURE		GOMA 09/11/2022
PEDIATRIE			PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, MWISHA SHEMATSI - doit pour ce qui suit :</i>			
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.
1	GE (Goutte Epaisse)	1	3,00
2	NFS	1	20,00
3	TDR PALUDISME	1	0,00
Grand Total en USD			23,00

Bon Med.

09/11/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle



PED018745	FACTURE		GOMA 09/11/2022
PEDIATRIE			PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, MWISHA SHEMATSI - doit pour ce qui suit :</i>			
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.
1	Consultation	1,00	10,000
Grand Total en USD			10,000

Bon Med.

09/11/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 09/11//2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : MUISHA SHEMATSI Age : 3Ans Sexe : F

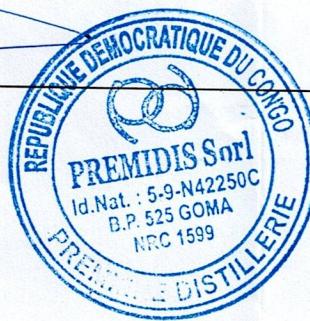
Relation avec l'employé(e) : Employé(e)
 Epoux (se)
 Enfant

Date : Le 09/11/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

PED018626	FACTURE		GOMA 03/11/2022	
PEDIATRIE			PREMIDIS S.A.R.L	
<i>Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSI GUY doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,000	10,000
Grand Total en USD				10,000

Bon Med.

F

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

| Isaac Shematsi



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

LAB107924	FACTURE		GOMA 03/11/2022	
PEDIATRIE			PREMIDIS S.A.R.L	
<i>Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSİ GUY doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	CRP quantitative	1	15,00	15,00
2	GE (Goutte Epaisse)	1	3,00	3,00
3	NFS	1	20,00	20,00
4	TDR PALUDISME	1	0,00	0,00
Grand Total en USD				38,00

Bon Med.

F

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD44244	FACTURE	GOMA 03/11/2022		
PEDIATRIE		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSI GUY doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Celestene goutte 0.05%	1	9,10	9,10
2	Ventolin Neb 0.5 Inj	3	0,65	1,95
3	Seringue 2ml	3	0,06	0,17
4	Efferalgan sirop 3%	1	2,34	2,34
5	Serum physiologique sol 500ml	1	0,95	0,95
6	masque à nebulisation pediatric	1	5,20	5,20
Grand Total en USD				19,71

Bon Med.

F

VOTRE SANTE, NOTRE PREOcupation

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

LAB107928	FACTURE		GOMA 03/11/2022	
PEDIATRIE				PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSI GUY doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	NEBULISATION PED	3	5,00	15,00
Grand Total en USD				15,00

Bon Med.

F

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD44211	FACTURE	GOMA		
PEDIATRIE		03/11/2022		
		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSI GUY doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	PARACETAMOL SUPPOS 100mg	2	0,13	0,26
Grand Total en USD				0,26

Bon Med.

F

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD44662	FACTURE		GOMA 10/11/2022	
PEDIATRIE			PREMIDIS S.A.R.L	
<i>Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSI GUY doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Paidoterin 100ml	1	6,24	6,24
2	Promethazine Antiist simple 100ml	1	1,43	1,43
Grand Total en USD				7,67

Bon Med.

OK

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU
DIOCESE DE GOMA
HGR CHARITE MATERNELLE
B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD44259	FACTURE	GOMA		
PEDIATRIE		03/11/2022		
		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mlle, MUNIHIRE SHEMATSI GUY doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Clamoxyl SIROP 250mg	1	4,68	4,68
Grand Total en USD				4,68

Bon Med.

F

VOTRE SANTE, NOTRE PREOcupation

**PREMIDIS
S.A.R.L**

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 139/10//2020

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSİ Fonction : TECHNICIEN

Nom du patient : BUKYE MWITEHOPHU JEAN Age : 57 ans Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

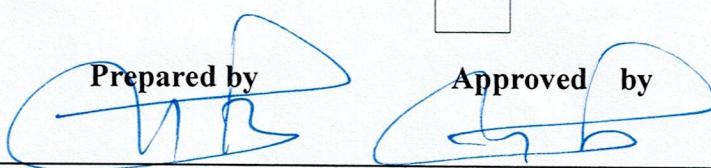
Employé(e)

Epoux (se)

Enfant

Date: le 19/10/2020

Prepared by



Approved by

PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N°141/01/2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : BALUME SHEMATSI Age : 6 ans Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)



Epoux (se)

Enfant



Date : le 11/01/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



BON DE SOINS MEDICAUX

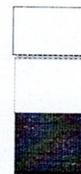
N°142/01//2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : MUISHA SHEMATSI Age : 2 ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)
Epoux (se)



Enfant

Date : le 11/01/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

A blue ink signature of the name Osée BUHENDWA.



Zébédée MUNYAMAHORO

A blue ink signature of the name Zébédée MUNYAMAHORO, accompanied by several overlapping blue ink lines.

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD29311	FACTURE		GOMA 25/03/2022
DERMATOLOGIE			PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, ISAAC SHAMATSI BUKYE doit pour ce qui suit :</i>			
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.
1	Deslora Denk 5 mg	14	0,46
2	Aerius 5mg	0	1,17
3	BENZYL DE BENZOATE 100ml	1	2,60
4	MECTIZAN/IVERMECTINE 3mg	8	0,02
5	INSECTICIDE	1	5,20
Grand Total en USD			14,30

Bon Med.

OK

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

DER013247	FACTURE		GOMA	
DERMATOLOGIE			25/03/2022	
			PREMIDIS S.A.R.L	
<i>Mr, Mme, Mlle, ISAAC SHAMATSI BUKYE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,000	10,000
Grand Total en USD				10,000

On Med.
OK

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

LAB72649	FACTURE	GOMA 24/03/2022		
MED. INTERNE		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mile, ISAAC SHAMATSI BUKYE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	CRP quantitative	1	15,00	15,00
2	NFS	1	20,00	20,00
3	SU(Sediment Urinaire/ECBU)	1	5,00	5,00
4	VDRL	1	7,00	7,00
Grand Total en USD				47,00

Bon Med.

11/03/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

MED013410

FACTURE

GOMA

24/03/2022

MED. INTERNE

PREMIDIS S.A.R.L

Mr, Mme, Mlle, ISAAC SHAMATSI BUKYE doit pour ce qui suit :

No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,000	10,000
Grand Total en USD				10,000

n Med.

11/03/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 11/03/2021

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSİ Fonction : TECHNICIEN

Nom du patient : ISAAC SHEMATSİ Age : 34 ans Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)



Epoux (se)



Enfant

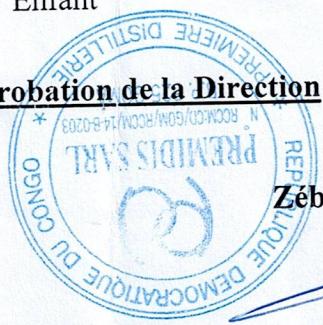


Date : le 22/03/2021

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



**PREMIDIS
S.A.R.L**

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 092/07//2020

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : TECHNICIEN

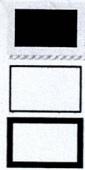
Nom du patient : ISAAC SHEMATSI Age : 33 ans Sexe : G

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant



Date : le 10/07/2020

Prepared by

Approved by



 REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO PROVINCE DU NORD-KIVU DIOCESE DE GOMA HGR CHARITE MATERNELLE B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle
--

SEV152Z/20	FACTURE		Goma, le 10-7-2020
M.I.			PREMIDIS S....
<i>Mr, Mme.....ISAAC.....SHAMATSI..BUKYE..... doit pour ce qui suit :</i>			
No	LIBELLE	QUANTITE	Prix. Total
1	fihe d observation	1	1.5
2	Farde	1	1.5
3	Consultation	1	10
4	NFS Numeration formule sanguine -- FBCE	1	20
5	CRP qualitative	1	10
6	Malaria MAL	1	3
7	Urine(Sediment Urianire/ECBU)	1	5
8	glycemie	1	7
<i>Nous disons</i>			58

Bon

Med.092/07/2020

PREMIDIS
S.A.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 092/07//2020

Nom de l'Employé(e) : **ISAAC SHEMATS** Fonction : **TECHNICIEN**

Nom du patient : **ISAAC SHEMATS** Age : **33 ans** Sexe : **G**

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant



Approved by

Date : le 10/07/2020

Prepared by



BON DE SOINS MEDICAUX

N°142/01/2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : MUISHA SHEMATSI Age : 2 ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)
Epoux (se)

Enfant



Date : le 11/01/2022

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



[Handwritten signatures over the stamp area]

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU
DIOCESE DE GOMA
HGR CHARITE MATERNELLE
B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

PED011802	FACTURE		GOMA	
PEDIATRIE			12/01/2022	
			PREMIDIS S.A.R.L	
<i>Mr, Mme, Mlle, MWISHA SHEMATSİ - doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,000	10,000
Grand Total en USD				10,000

Bon Med.

142/01/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD24203	FACTURE		GOMA 12/01/2022
PEDIATRIE			PREMIDIS S.A.R.L
<i>Mr, Mme, Mlle, MWISHA SHEMATSI - doit pour ce qui suit :</i>			
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.
1	Promethazine Antiist simple 100ml	1	1,43
2	Efferalgan sirop 3%	1	2,34
Grand Total en USD			3,77

Bon Med.

142/01/2022

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION

BON DE SOINS MEDICAUX

N°141/01//2022

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : BALUME SHEMATSI Age : 6 ans Sexe : M

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)
Epoux (se)



Enfant



Date : le 11/01/2022

Osée BUHENDWA



Zébédée MUNYAMAHORO



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

PED011801	FACTURE	GOMA 12/01/2022		
PEDIATRIE		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mlle, BALUME SHEMATSİ EXAUCE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,000	10,000
Grand Total en USD			10,000	

Bon Med.

141/01/2021

VOTRE SANTE, NOTRE PREOcupation



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

ORD24204	FACTURE	GOMA		
PEDIATRIE		12/01/2022		
		PREMIDIS S.A.R.L		
		<i>Mr, Mme, Mlle, BALUME SHEMATSİ EXAUCE doit pour ce qui suit :</i>		
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Aerius Sir 0.5mg/ml	1	11,70	11,70
2	VENTOLIQUE 2MG/5ML	1	0,62	0,62
	Grand Total en USD			12,32

Bon Med.

141/01/2021

VOTRE SANTE, NOTRE PREOcupation

**PREMIDIS
S.A.R.L**

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 050/06/2021

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : TECHNICIEN

Nom du patient : BALUME SHEMATSI Age : 5 ans Sexe : G

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

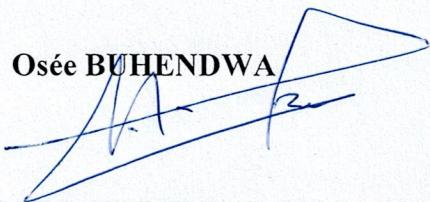
Epoux (se)

Enfant

Date: le 11/06/2021

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA



Zébédée MUNYAMAHORO

**PREMIDIS
S.A.R.L**

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 050/06//2021

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : TECHNICIEN

Nom du patient : BALUME SHEMATSI Age : 5 ans Sexe : G

Relation avec l'employé(e) :

Employé(e)

Epoux (se)

Enfant



Date: le 11/06/2021

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



**PREMIDIS
S.A.R.L**

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 049/06//2021

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : TECHNICIEN

Nom du patient : TUMAINI SIFA Age : 30ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) : Employé(e)

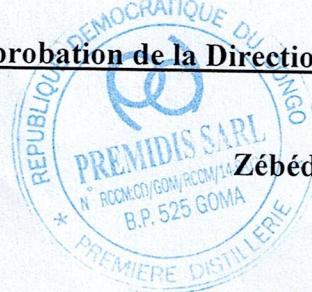
Epoux (se)

Enfant

Date: le 11/06/2021

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA



Zébédée MUNYAMAHORO

**PREMIDIS
S.A.R.L**

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 049/06//2021

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSİ Fonction : TECHNICIEN

Nom du patient : TUMAINI SIFA Age : 30ans Sexe : F

Relation avec l'employé(e) : Employé(e)

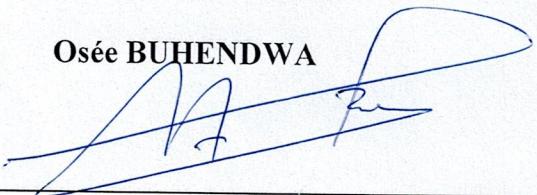
Epoux (se)

Enfant

Date: le 11/06/2021

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA



Zébédée MUNYAMAHORO

PREMIDI'S
I.R.L

BON DE SOINS MEDICAUX

N° 159/11/2020

Nom de l'Employé(e) : ISAAC SHEMATSI Fonction : Technicien

Nom du patient : ISAAC SHEMATSI Age : 32 ans Sexe : M

Relation avec l'employé(e) : Employé(e)



Epoux (se)



Enfant



Date: le 16/11/2020

Approbation de la Direction

Osée BUHENDWA

Zébédée MUNYAMAHORO



REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO



PROVINCE DU NORD-KIVU

DIOCESE DE GOMA

HGR CHARITE MATERNELLE

B.P. 50 GOMA non fonctionnelle et 12 GISENYI fonctionnelle

MED001499	FACTURE	GOMA 16/11/2020		
MED. INTERNE		PREMIDIS S.A.R.L		
<i>Mr, Mme, Mlle, ISAAC SHAMATSI BUKYE doit pour ce qui suit :</i>				
No.	LIBELLE	Qte	P.Unit.	P.Total
1	Consultation	1,00	10,00	10,00
Grand Total en USD				10,00

Bon Med.

159

VOTRE SANTE, NOTRE PREOCCUPATION